



Harcèlement moral de la directrice.

Par **zafie**, le **31/03/2017** à **10:26**

bonjoursrnje me permet de vous faire par d'une lettre envoyer a l'inspecteur académique de mon département ou j'ai supprimer chaque noms . je suis aujourd'hui en complète impuissance face a mes enfants qui ne demande que de l'aide .je voudrais vos avis et vos idée merci beaucoup par avance de votre lecture .rn rnJe me permets de vous contacter pour vous faire part de mon inquiétude et de mon impuissance fasse a la détresse de mes deux enfants;rnL 8 ans en classe de CE2 et E 10 ans en classe de CM2.rnE est un petit garçon d'ordinaire enjouer et ouvert au autres qui a de bon résultats scolaire.rnL est un enfant timide,réservé,imaginatif,énergique avec des difficultés scolaire .rnLe vendredi 24 mars a 16h10 , en allant chercher mes enfants au bus scolaire comme chaque jour d'école, La mère d'un petite fille prénommée L.T est venue m'interpeller pour me dire que mes enfants avais tenues des propos a caractère pornographique .rnEn tout premier lieu L lui aurai dit :rn(Vas regarder des vidéos de femmes a poils qui suce des bites)Il y aurai longtemps de cela, elle ne se souvient plus de la date .rnE quand a lui aurai dit le jeudi 23 mars :rn(Viens je vais t'examiner la chatte)La mère de la petite fille m'a informer qu'elle en avais informer la directrice pour qu'elle puisse enquêtée .rnDe mon cotée choquer , je décide donc de discuter et de questionner mes enfants face a la gravité de c'est paroles.rnMes enfants n'avais pas du tout la même version des faits rnE m'a affirmé qu'il a effectivement vu L.T jouer au sol et lui a demandé ce qu'elle faisait et elle lui aurai répondu qu'elle examinait des escargots .Et il a ensuite été rejoint par c'est camarades E, J et J.rnL quand a lui m'a dit que la seul fois ou il aurai pus éventuellement parler de vidéo , il s'agissait sans doute de vidéo de Minecraft.rnMinecraft est un jeu vidéo de construction libre a base de bloc carrés .L aime beaucoup ce jeu de création , il en parle régulièrement .Suite à cela nous attendions de connaître les recherches et éventuellement les conclusions de la directrice.rnMais le lendemain après l'école mes enfants m'informent qu'ils ont été tout deux convoquer par la directrice Mme H et l'enseignante Mme L pour être juger sur le chant alors qu'il s'agissait de la parole d'un enfant contre un autre sans même chercher d'autres possibilité.rnEn les

incriminant de menteur ,en reprochant a E d'avoir un Facebook ce qu'il na pas nier bien au contraire il a expliquer que la plus part de sa famille oncle ,tante ,grand parents sont sur paris et que c'est un moyen de parler avec eux régulièrement .rnNous avons eu l'idée avec l'institutrice de CP Mme G de lui mettre en route un compte Facebook pour l'inciter a écrire à sa famille ce qu'il a fait sous surveillance.rnMme H a été jusqu'à dire au enfants qu'elle allais je cite : envoyer une personne a fin de nous surveiller> .rnLa petite fille qui fut elle aussi convoquer par la suite dans le bureau a expliquer sa version des faits que je ne remet pas en doute . Et aurais chuchoté a coté de L que ce n'était peut être pas E mais un copain a lui .rnMes deux enfants ont eu des mots dans leur carnet de correspondance dont je vous est fait parvenir les copies , ou il y a un changement de date car le litige avec L ce serai finalement passez la semaine dernière .rnNous avons reçu par le garde champêtre une convocation pour le vendredi 31 mars 2017 dont je vous est fait également parvenir une copie.rnLe mardi 28 mars 2017 un camarade de classe E.T , est venu voir E en recreation pour lui dire que les paroles venait de lui et qu'il n'imaginait pas que sa prendrais une tel ampleur et qu'il s'excusait .rnAujourd'hui j'ai un enfants de 10 ans E qui pleure plusieurs fois dans la journée notamment dans l'école devant c'est camarades et qui est devenu aigris , isolé et qui a l'impression de subir une injustice , il ne comprend pas pourquoi les adultes ne l'écoute pas il commence à perdre confiance en vers les adultesrnEt L un enfant en colère qui ne veut plus faire d'activités ludique sans sénévé et part s'isolé en restant dans le silence .rnJ'ai donc pris un rendez vous chez le médecin le jeudi 30 mars 2017 car devant leur changement radical de comportement je commence réellement a avoir peur de leur situation psychologique et des atteinte qu'on pus provoquer toute cette histoire .rnLe médecin ma donc donner un traitement afin de les détendre pour trois semaines et dans le cas ou il n'y aurais pas d'amélioration de consulter un médecin psychologue.(Pede psychiatre)rnNous commençons a avoir des doutes en ce qui concerne la neutralité de Mme H face a cette situation.rnCar a plusieurs reprise Mme H a eue des insinuations douteuse sur l'éducation porter à Loucasrnlors d'une conversation téléphonique MME H et moi même avons eu un différent car L avais un rendez vous avec le médecin scolaire le 20 mars 2017 a 15h15 , et j'était dans l'incapacité a venir à ce rendez vous car je gardais cette semaine là les enfants d'une personne de ma famille J'ai donc expliquer cette situation a Mme H qui ma dit je cite :rn Votre enfants a de grave problème ,nous essayons de l'aider et vous ne faite aucun effort pour son bien être *, l'école n'est pas si loin venez a pied . >rnSoucieuse de mon enfants j'ai donc par mes propre moyen chercher a contacter le docteur H.H avant le rendez vous afin de lui faire part de mon absence ,je lui est donc envoyer un e-mail et j'ai remis l'e-mail en question dans le carnet de santé a fin qu'il puisse mon contacter le jour du rendez vous .rnIl a donc garder cette email avec mes coordonnées a ce jour je n'est pas eue de contacte pour les "graves" problème de mon enfant qui est aussi suivie par mon Médecin traitant le docteur S .rnMme H a aussi dit a mon enfant L en classe devant c'est camarades :rnApparemment a plusieurs reprise .rnIl est vrais que nous avons acheté un cahier de texte au lieu d'un agenda et lors de notre rendez vous le 13 décembre avec Mme H lorsqu'elle nous en a parlé nous avons cherché dans une grande enseigne commercial mais malheureusement nous n'avons pas trouvé d'agenda .rnNous avons eu aussi des allusions quand au fait que les devoirs n'était pas suivie , toute les semaine L a une liste de 7 a 8 mots a apprendre pour le vendredi et une feuille d'exercice d'entrainement tout les lundi .rnDonc tout les lundi nous faisons sa fiche d'exercices , ayant moi même des problème d'orthographe j'ai beaucoup de mal a corrigée les erreur d'inattention par peur qu'il reproduise mes erreur j'ai donc eu des remarque fait a cela que je ne corrigeais pas ou très peu . rnPour les mots appris chaque semaine il les apprend avec moi , il l'est a appris avec sa tante et même a l'école en soutient scolaire et pour une raison que j'ignore il peut les réciter , les écrire devant nous il ne feras que très peu d'erreur voire aucune et arriver devant sa dictée il fait beaucoup de fautes .rnEt d'autre désaccord et insinuation douteuse qui serai bien trop long a expliquer dans un mail .rnJe voudrais donc comprendre pourquoi il y a

quelque année en arrière E mon fils de 10 ans en CE1 était en progression et arrivé en CE2 dans la classe de Mme Hce fut une plongée vers l'échec scolaire sans envie d'aller à l'école et que en CM1, CM2 il n'a fait que progresser pour arrivé à être bon élève et à aimer l'école .
Comprendre aussi pourquoi mon autre fils L qui a toujours eu des difficultés scolaires mais toujours en progression est en échec complet depuis cette année scolaire .
Alors que j'ai toujours eu les mêmes méthodes d'apprentissage .
En conclusion et c'est pour cela que je me tourne vers vous
J'aimerais comprendre et savoir si il est normal qu'au jour d'aujourd'hui des enfants doivent subir des réflexions, des jugements non fondés, Des reproches, tout cela par rapport à eux et leurs parents
Je ne considère pas l'établissement scolaire comme un endroit où mais enfants selon la personne qui s'occupe d'eux est une crainte et une démotivation telle qu'il finissent par en pleurer
Il m'est difficile de rester dans cette situation
C'est pour cela que je vous demande de l'aide
Je suis à votre disposition pour plus d'informations
Dans l'attente de votre réponse avec nos salutations des plus distinguées.
encore une fois merci de votre lecture.

Par **jos38**, le **31/03/2017** à **12:58**

bonjour. votre pavé est beaucoup trop long..revenez nous dire la suite de votre convocation .
le mot "harcèlement" de la directrice me paraît, suite à la lecture de votre post, un peu exagéré. cette personne est responsable de son école et de ce qui s'y passe. votre enfant bénéficie du soutien scolaire, c'est que ses difficultés sont prises en compte. mes propres enfants sont tombés un jour sur des instituteurs "qu'ils n'aimaient pas bien" pour différentes raisons. que vous a répondu l'académie?

Par **zafie**, le **31/03/2017** à **14:42**

l'information a été transmise ce matin à l'inspectrice , j'ai sans doute mal exprimé le titre désoler

Par **jos38**, le **31/03/2017** à **16:06**

vous dites avoir reçu du garde-champêtre une convocation pour le 31 mars, c'est aujourd'hui .

Par **zafie**, le **03/04/2017** à **08:54**

désoler non c'est "pour" le 31 mars mai oui le rendez vous avec l'équipe éducative était bien vendredi , résultat mon fils de 8 ans a préféré dire que c'était lui il avoue il est incapable de dire ce qu'il avoue mai il l'avoue c'est la principale pour Mme la directrice . Et mon fils de 10 ans clame toujours son innocence et la petite fille a joint des amis dans l'histoire, que finalement sa sœur a été répéter mai pas directement de la bouche de mon fils bref ses versions diffèrent.